

Évolution des abords du groupe scolaire Émile-Gibier

Point d'étape quelques mois après les premiers aménagements.



LETTRE
INFO
TRAVAUX

MARS
2026



UN PREMIER BILAN

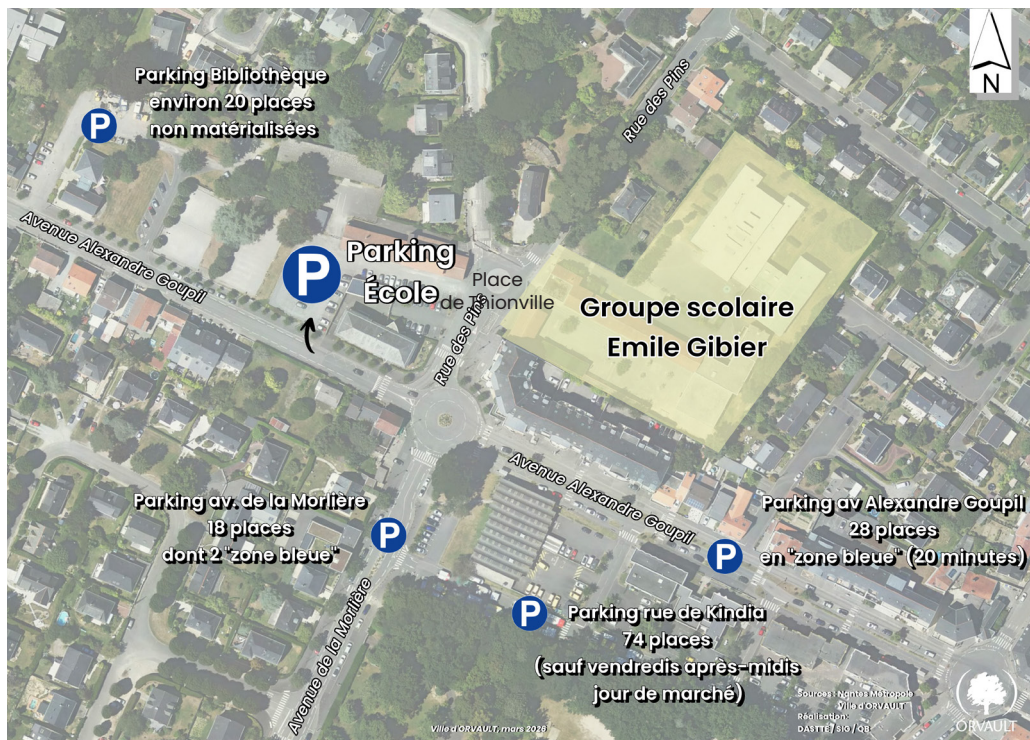
L'été dernier, la Ville d'Orvault et Nantes Métropole ont expérimenté un dispositif autour de l'école pour :

- renforcer la sécurité des piétons et des cyclistes,
- apaiser la circulation et réduire la vitesse des automobilistes,
- limiter la présence de véhicules aux abords d'Émile-Gibier afin de diminuer les risques liés aux manœuvres dangereuses.

Entre septembre et octobre, de premiers ajustements ont été réalisés par le pôle Erdre et Cens métropolitain, comme par exemple la clarification de la signalétique.

Un groupe de travail composé de représentants du groupe scolaire, d'associations de riverains, culturelles ou sportives, s'est réuni en décembre, aux côtés de la Ville d'Orvault et du pôle Erdre et Cens de Nantes Métropole. Leurs premières conclusions confirment que l'entrée et la sortie de l'école fonctionnent mieux avec une réduction des situations dangereuses. Cependant, des difficultés de stationnement persistent sur le parking et dans la rue des Pins au cours de la journée.

En cas de saturation du parking, 195 places de stationnement sont identifiées dans un rayon proche de 200 mètres autour d'Émile-Gibier.



POUR MIEUX AJUSTER LA SUITE !

| C'est pour bientôt !

Après quelques mois d'analyse, et suite aux décisions prises par le groupe de travail, des modifications seront apportées au projet initial, **à partir du mois de mars**. Elles visent à améliorer le stationnement (rotation des véhicules, respect des zones de stationnement réglementaires) et à faciliter l'entrée dans la rue des Pins au niveau de l'intersection avec le parc de la Morlière.

> Des places de stationnement en zone bleue

Le stationnement sera limité à 20 minutes, de 16h à 19h, devant le bâtiment associatif et de 8h à 19h rue des Pins, sur des places choisies par le groupe de travail.

> Élargissement de la rue des Pins

Le parvis de l'école va être légèrement rétréci afin d'élargir la voie et ainsi faciliter les manœuvres.



Le carrefour du parvis est passé en régime de priorité à droite.
Merci de veiller au respect du code de la route.

Pour conclure cette phase d'évaluation du dispositif, une enquête sera diffusée au sein du groupe scolaire du 7 au 28 avril et de nouveaux temps d'observation seront réalisés en mai.

Rappel des principales mesures déjà en place

- > La mise en sens unique de la rue des Pins, entre la place de Thionville et la rue des Grandes-Noëlles, de 8h25 à 8h50.
- > La création d'un parvis, supprimant l'ancien rond-point Thionville.
- > Le resserrement du rond-point Heusweiler à une voie, qui se révèle efficace puisqu'il répond à l'objectif de réduction de la vitesse des automobilistes.

.....



Maître d'ouvrage

Ville d'Orvault

Direction de l'Aménagement, des Services Techniques et de la Transition Écologique

Contact

Ville d'Orvault

Direction de l'Aménagement, des Services Techniques et de la Transition Écologique

Tél. : 02 51 78 33 66



Plus d'infos sur orvault.fr

